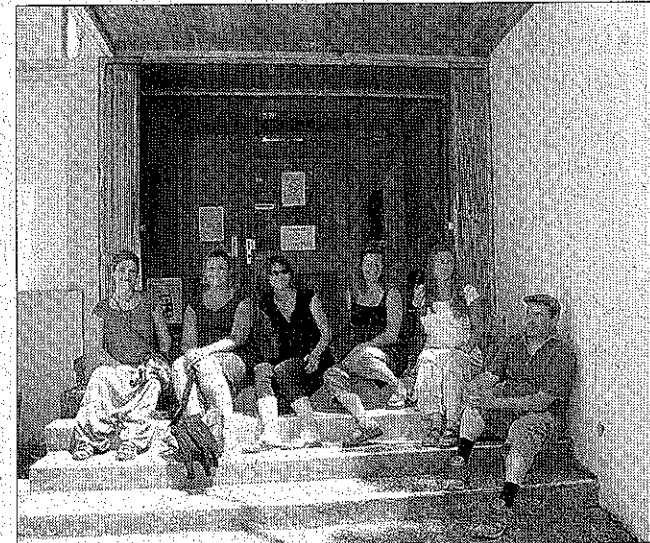


DIOIS

DIE

Les futurs parents ont porté plainte

Mercredi en début d'après-midi, 6 futures mamans et un papa, se sont rendus à la gendarmerie. Il y avait Caro, Laetitia, Marie Flora, Sophie, Claudine, Nathalie, Mélanie Joanna, Lucile et François, habitants, de Die, Ponet, Barsac, Menglon, St Andéol en Quint. Ces mamans doivent accoucher après le 22 juillet, mais elles ignorent encore où. Ce n'est que le 10 juillet que l'ARH fera savoir si la maternité poursuivra son fonctionnement. Ce qui les a motivées à porter plainte pour « mise en danger de la vie d'autrui », c'est le stress et la colère de n'avoir pas eu de réponses aux lettres envoyées aux directeurs de l'ARH et de l'hôpital. □



Manifestation de soutien pour la sauvegarde de la maternité et de l'hôpital de Die. Les futures mamans ont porté plainte à la gendarmerie.